

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Envoyé en préfecture le 29/12/2023
Reçu en préfecture le 29/12/2023
Publié le
ID : 003-260300397-20231218-D1_181223-DE



**COMMUNE
D'AVERMES
(ALLIER)**

Date de la
convocation :
08 décembre
2023

L'an deux mil vingt-trois le dix-huit décembre à dix-huit heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ALBOUY, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents : Mesdames BLANCHARD, CHALMET, FAURE-FONTENAY, PANDREAU et PASQUIER,
Messieurs ALBOUY, ARNAUD, BUJOC, DE BATTISTA, DIDTSCH, MARIDET, RANDOUYER formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mesdames GIRARD, LE DILY.

Absent : Madame RIBIER.

Madame CHALMET est nommée secrétaire de séance, accepte d'assurer cette fonction.

**01. Débat
d'orientation
budgétaire**

I – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

La Loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015, a modifié les modalités de présentation du DOB des CCAS.

En référence à l'article L2312-1 du CGCT modifié par ladite loi, il est en effet précisé que « *les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus* ».

Il est rappelé que le débat d'orientation budgétaire (DOB) et le vote du budget ne peuvent pas avoir lieu dans la même séance. Effectivement, le DOB doit éclairer les administrateurs sur les orientations budgétaires de l'exercice envisagées et sur les projets et les évolutions de la situation financière du CCAS préalablement au vote du budget primitif.

Au vu de la présentation faite du rapport d'orientations budgétaires 2024 joint en annexe, il est ainsi proposé de pérenniser les actions présentées au rapport.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, les membres du conseil d'administration prennent acte du débat d'orientation budgétaire qui précède le vote des budgets principal et annexe du CCAS de l'exercice 2024 qui interviendra au conseil d'administration du 13 février 2024 et approuvent la tenue du débat d'orientations budgétaires et la présentation du rapport écrit sur les orientations budgétaires envisagées ci-annexé.

**Nombre de
membres**

- › En exercice 15
- › Présents 12
- › Votants 12

Le Président du C.C.A.S.
Jean-Luc ALBOUY